## OMNI n°7



OMNI, revue internationale de numismatique

ISSN 2104-8363

 $N^{\circ}7 - 12-2013$ 

(version numérique)

Articles validés par un comité scientifique international

**Editions OMNI Numismatic** 

## www.omni.wikimoneda.com

Contact (France) : editionOMNI@gmail.com

Contacto (España): editorialesOMNI@gmail.com

Les articles sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs qui sont tenus de respecter les législations nationales relatives aux découvertes monétaires et aux droits d'images.

La copie en l'état et la distribution gratuite de cette documentation sont les bienvenues. Toute commercialisation d'une partie ou de tout le texte est interdite. Les modifications, adaptations ou extractions d'une partie quelconque de cette documentation ne peuvent se faire qu'avec l'accord de l'auteur.

Los artículos se publican bajo la exclusiva responsabilidad de sus autores que están obligados a cumplir con la legislación nacional sobre descubrimientos monetarios y derechos de imagen.

Se permite la copia completa y la distribución de este documento. Se prohíbe cualquier venta de una parte o la totalidad del texto. Las modificaciones, adaptaciones o extracción de cualquier parte de esta documentación pueden realizarse con el consentimiento del autor.

## NOUVELLES DONNÉES SUR UN PETIT BRONZE D'IMITATION AU SANGLIER POUR LE LANGUEDOC ORIENTAL

Jean-Albert Chevillon

Chercheur indépendant en numismatique.

Résumé: Dans le prolongement de notre travail paru en 2005 dans les « Annales du Groupe Numismatique de Provence »<sup>1</sup>, dans lequel nous présentions un deuxième spécimen fort proche de celui publié en 2000 par M. Loyrion<sup>2</sup> dans le « Bulletin de l'Amicale Numismatique du Midi »<sup>3</sup>, nous rajoutons aujourd'hui deux nouveaux exemplaires à cette rare série sur laquelle figure au droit une tête d'Apollon et au revers un sanglier avec des restes de légendes en exergue et devant l'animal.





Fig. 1

Ces quatre monnaies, au style fruste mais homogène, présentent toutes les caractéristiques d'une reprise des frappes de Nîmes au sanglier à gauche avec la légende gallo-grecque NAMAΣAT (NIM-2698)<sup>4</sup> (Fig. 1). A noter qu'en 2011, M. Feugère et M. Py publient un premier groupe d'imitations du petit bronze « au sanglier » (NIM-2698A)<sup>5</sup> (Fig. 2) très proche du prototype, avec un sanglier à droite ou à gauche et la légende gallo-grecque plus ou moins bien respectée au dessus et avec la tête de l'avers tournée à gauche.

Notre description des quatre monnaies (Fig. 3) est la suivante : A/ une tête stylisée d'Apollon à droite avec une couronne bien apparente se terminant par deux pointes. Chevelure





Fig. 2

constituée de mèches alignées légèrement incurvées vers le bas. Une longue mèche de cheveux ondulés tombant sur la nuque. Pas de légende au pourtour. Présence partielle de grènetis. R/ un sanglier très stylisé en arrêt à droite. L'animal se trouve sur une ligne de terre, la tête de l'animal se limite à deux défenses parallèles orientées horizontalement. Œil à peine apparent. Les oreilles, constituées par deux traits épais orientés vers l'avant, suivies vers l'arrière par une crinière dressée. Corps légèrement baissé vers l'avant avec les pattes avant tendues et celles de derrière bien séparées. Cercle au pourtour. Lettre ou symbole devant les pattes et des restes de légende à l'exergue.

- Monnaie 1 : 1,83 g, 14,4-15,1 mm, origine : région d'Orange (Vaucluse), coll. Ph. Pécout, Caromb (Vaucluse).
- Monnaie 2 : 1,35 g, 13,6-14,3 mm, origine : semble provenir de la région d'Alès (Gard), coll. J.-A Chevillon, Valréas (Vaucluse).
- Monnaie 3: 1,74 g, 13,3-13,7 mm, origine : commune de Vernègues (Bouches-du-Rhône) coll. J.-A Chevillon, Valréas (Vaucluse).
- Monnaie 4 : 2,02 g, 13,4-13,6 mm, origine : inconnue. Coll. privée, Nîmes (Gard).

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> J.-A. CHEVILLON et Ph. PECOUT 2003.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Max LOYRION, numismate chevronné et auteur de diverses publications, présida pendant de longues années le Club Numismatique, d'Histoire et d'Archéologie de Pierrelatte (Drôme).

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> M. LOYRION 2000, le spécimen fut publié dans cet article sous la forme d'un dessin.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> M. FEUGERE et M. PY 2011, p. 302 (Nous reprendrons dans ce travail la classification systématisée de ces auteurs).

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> FEUGERE 2011, p. 224.



Fig. 3: Petits bronzes d'imitation au sanglier

Le style de la tête avec les mèches alignées et incurvées vers le bas, la couronne traitée sous la forme d'un bandeau de cheveux enroulés, qui se prolonge au delà du front par deux fines pointes assez longues, est à mettre en rapport étroit avec le petit bronze nîmois. La gravure s'avère maladroite et peu équilibrée. La monnaie 1, la mieux conservée, montre une tête au style barbare qui donne un rendu peu harmonieux et des traits relativement lourds.

Pour le revers, le style de la gravure est également « schématique ». On peut noter que le traitement de la tête du sanglier, qui se réduit essentiellement à deux longues défenses, s'avère fort proche de celui de la monnaie de Nîmes<sup>6</sup>. Pour comparaison, celle du petit bronze au sanglier à gauche d'Avignon à légende AYE (AVI-2516)<sup>7</sup>, plus large et plus courte, présente un modelé bien différent. De même pour la grande crinière dressée, qui se rapproche nettement de celle du sanglier nîmois alors que pour le petit bronze d'Avignon sa taille s'avère particulièrement réduite.

On trouve devant les pattes de l'animal une lettre, ou un symbole, difficilement identifiable. Il a pu être interprété comme une croix, mais il est seulement constitué d'une barre horizontale reliée au dessous par une ou deux autres branches (ou barres) légèrement inclinées vers la droite. Il est intéressant de signaler que les deux séries au sanglier citées plus haut ne

présentent pas le moindre motif à cet endroit. La légende figurant à l'exergue semble, en tenant compte du degré d'usure ou de la mauvaise conservation de ces spécimens, formée de trois lettres mal définies. Leur graphie laisse penser qu'il s'agit seulement des restes « aléatoires » de la légende du prototype. Sachant que la monnaie d'Avignon n'offre pas de légende à l'exergue, on peut en déduire que ces lettres évoquent, sous une forme nettement dégradée, les trois lettres ΣAT présentes sur le petit bronze nîmois. Ce qui n'est pas le cas pour les bronzes d'imitation NIM-2698A qui restent encore forts proches du prototype n'incorporant aucun élément nouveau dans les motifs et légendes et qui ne s'en distinguent que par un style plus ou moins dégradé et par un retournement éventuel du sanglier de revers.

Concernant les liaisons de coins, le mauvais état de conservation général de ces spécimens ne permet pas d'avancer de conclusions très précises. On peut seulement constater que le droit et le revers de la monnaie 4 sont différents de ceux des autres exemplaires. Qu'il ne semble pas y avoir de relation de coin entre les autres avers, d'autant que le droit 2 est inexploitable. Par contre, seul élément probant, il est intéressant de voir que les monnaies 3, 4 et 5 proviennent du même coin de revers. Nous pouvons donc en conclure que ces quatre monnaies ont été frappées par 3 ou 4 coins de droit et 2 coins de revers.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Seule différence, les défenses du sanglier nîmois s'incurvent largement vers le haut.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> J.-A CHEVILLON 2001, p. 20-25.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Nous remercions Cédric Lopez (Dir. OMNI) pour son aide précieuse sur le sujet.

Avec une moyenne pondérale de 1,73 g, ces monnaies s'insèrent sans difficultés dans la métrologie des nombreux petits bronzes de la basse vallée du Rhône dont le poids moven est inférieur à 2 g. Toutes ces frappes sont alignées sur le petit bronze massaliète au taureau frappé par Marseille au cours du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Cela est confirmé par plusieurs centaines de petits bronzes au taureau massaliète découverts à Barry (Bollène-Vaucluse), et étudiés par G. Gentric<sup>9</sup>, dont la moyenne pondérale générale s'établit aux alentours de 1,78 g. Pour ce qui concerne plus précisément les petits bronzes à légende NAMASAT, M. Feugère et M. Pv<sup>10</sup> confirment une valeur moyenne de 1,60 g pour 200 spécimens pesés et signalent qu'ils furent très certainement émis sur plusieurs décennies à partir du début du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.

Il reste difficile de positionner la période de frappe, certainement courte, de notre petite série au volume limité et au style dégradé mais homogène. De par son caractère « imitatif », nous pencherons pour les alentours du second quart de ce même siècle.

Les quelques lieux de trouvailles dont nous disposons pour ces monnaies restent trop peu nombreux. On peut seulement avancer qu'ils se limitent à la basse vallée du Rhône.

Dans l'état actuel de nos connaissances, notre préférence, quant à une attribution de ce monnayage, s'oriente pour une peuplade positionnée sur la rive droite du Rhône (Languedoc oriental) vivant dans l'orbite de la capitale des Volques Arécomiques : Nîmes. Afin de respecter le système de classification informatisé de Feugère et Py nous proposons la référence NIM-2698B pour cette série.

C'est au cours du I<sup>er</sup> s. que vont foisonner ces frappes d'imitation qui correspondent à la fois à un élargissement de l'économie monétaire en Provence, à une prise de conscience politique des diverses ethnies formant les grandes confédérations du secteur, mais également à une perte d'influence de la Marseille grecque qui ne peut plus subvenir à partir de cette période aux besoins en numéraire l'ensemble de l'arrière-pays.

A une époque où le pouvoir romain s'établit peu à peu sur la Provincia, il est intéressant de noter, une fois de plus, qu'il est laissé aux divers peuples du sud-est de la Gaule, la possibilité d'émettre leurs propres séries. Cette perdurer iusqu'à situation va l'époque augustéenne, pour alors disparaitre quasi définitivement.

Tablons de nouvelles découvertes que permettront de mettre en évidence encore bon nombre de séries «locales», reflets de l'activité monétaire de simples pagus ou de petites entités plus ou moins autonomes.

## **BIBLIOGRAPHIE**

CHEVILLON J.-A. (2001) Le monnayage gaulois d'Avenio (Avignon), Annales du Groupe *Numismatique du Comtat et de Provence*, p. 20-25.

CHEVILLON J.-A., PECOUT Ph. (2005) Basse vallée du Rhône : une nouvelle série de bronzes d'imitation au sanglier, Annales du Groupe Numismatique de Provence, n° XVIII, 2003, éditées en 2005, p. 18-21.

FEUGERE M., PY M. (2011) Dictionnaire des monnaies découvertes en Gaule méditerranéenne (530-27 avant notre ère), Editions Monique Mergoil et Bibliothèque nationale de France.

GENTRIC G. (1981) La circulation monétaire dans la basse vallée du Rhône (IIè - Ier siècle av. J.-C.), A.R.A.L.O., cahier  $n^{\circ}$  9, Caveirac.

LOYRION M. (2000) Contrefaçon d'un bronze gaulois, Bulletin de l'Amicale Numismatique du Midi, n° 49, juin 2000, p. 6.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> G. GENTRIC 1981.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> FEUGERE 2011, p. 223.